



Paris, 25 octobre 2014
Communiqué de presse

Julien PRÉVIEUX, Lauréat du Prix Marcel Duchamp 2014

Le jury du Prix Marcel Duchamp 2014 s'est réuni vendredi 24 octobre 2014 à l'issue de la présentation des travaux des 4 finalistes - Théo Mercier, Julien Prévieux, Florian & Michaël Quistrebert et Evariste Richer - par les 4 rapporteurs que les artistes avaient désignés - Stéphane Corréard, Elie During, Pascal Rousseau et Florence Ostende.

Le jury a désigné **Julien Prévieux**, Prix Marcel Duchamp 2014.





What shall we do next ? (Séquences n°3), 2014

Video 4k (Film still), 18 minutes

Courtesy Jousse Entreprise

Julien Prévieux (40 ans) est né à Grenoble en 1974. Il vit et travaille à Paris et est représenté par la galerie Jousse Entreprise. Ses travaux ont fait l'objet de nombreuses expositions personnelles récentes, notamment à la galerie Jousse Entreprise, à la Synagogue de Delme, au Château des Adhémar à Montélimar, à la Maison Populaire de Montreuil ainsi qu'au FRAC Basse-Normandie.

Le projet présenté dans le cadre du Prix Marcel Duchamp s'intitule *What shall we do next ?* Son élaboration s'est déployée entre 2006 et 2011 avec des acteurs et des danseurs professionnels et a fait l'objet d'une résidence à la Fondation Flax à Los Angeles en 2014. Construit à la fois comme une chorégraphie et un film, il met en scène ce qu'Elie During intitule « les gestes du futur », à partir d'un répertoire de signes liés aux usages des outils de notre monde contemporain. Pleinement inscrit dans une relation féconde entre danse et arts plastiques, technologie et expérimentation, le projet de Julien Prévieux trouve sa matière première dans ce que During désigne comme « les formes comportementales réglées de notre quotidien ».

Le Musée national d'art moderne accueillera Julien Prévieux dans l'Espace 315 du Centre Pompidou, en septembre 2015. L'ADIAF remettra au lauréat une dotation financière de 35 000 euros et participera à la production de l'exposition à hauteur de 30 000 euros.

L'annonce a été faite le samedi 25 octobre 2014 à Paris au Grand Palais par Gilles FUCHS, Président de l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (ADIAF) et Bernard BLISTÈNE, Directeur du Musée national d'art moderne, Centre Pompidou et Président du jury en présence d'un public très nombreux.

A propos du prix Marcel Duchamp - www.adiaf.com

Figurant parmi les prestigieux prix d'art contemporain, le prix Marcel Duchamp a été créé en 2000 par l'ADIAF, Association pour la diffusion internationale de l'art français, qui rassemble 350 collectionneurs d'art contemporain mobilisés autour de la scène française. Il bénéficie depuis l'origine d'un partenariat de référence avec le Centre Pompidou. Son ambition est de rassembler les artistes les plus novateurs de la scène artistique française et de les aider à développer leur visibilité internationale. Chaque année, le prix Marcel Duchamp distingue un lauréat parmi quatre artistes français ou résidant en France travaillant dans le domaine des arts plastiques et visuels : installation, vidéo, peinture, photographie, sculpture ...

JURY INTERNATIONAL 2014

Bernard BLISTÈNE, Directeur du Musée national d'art moderne, Centre Pompidou
Joop VAN CALDENBORGH (Pays-Bas), Collectionneur
Gilles FUCHS (France), Président de l'ADIAF, Collectionneur
Anibal Y. JOZAMI (Argentine), Collectionneur
Akemi SHIRAHARA, Association Marcel Duchamp
Thierry RASPAIL (France), Directeur du Musée d'Art Contemporain et Directeur Artistique de la Biennale d'Art Contemporain de Lyon
Robert STORR (Etats-Unis), commissaire indépendant, doyen de l'Ecole des beaux-arts, Yale University.

Précédents lauréats du PRIX MARCEL DUCHAMP

Thomas HIRSCHHORN (2000), Dominique GONZALEZ-FOERSTER (2002), Mathieu MERCIER (2003), Carole BENZAKEN (2004), Claude CLOSKY (2005), Philippe MAYAUX (2006), Tatiana TROUVÉ (2007), Laurent GRASSO (2008), Saâdane AFIF (2009), Cyprien GAILLARD (2010), Mircea CANTOR (2011), Daniel DEWAR et Grégory GICQUEL (2012), Latifa ECHAKHCH (2013).

Le Prix Marcel Duchamp bénéficie du soutien de :

Lombard Odier, Fondation d'entreprise Hermès, Artcurial, Inlex IP Expertise.

Partenaires : Lazard Frères Gestion, CreativTV, DTAM, ArtFavo, Silvana Editoriale